

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 12 (1934)

Heft: 3

Artikel: Mise en compte des conversations

Autor: Renner

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Das Resultat von Thun, das in dieser Gruppe die grösste Teilnehmerzahl aufweist, ist erfreulich. Dieses Amt hat zudem mit Fr. 1.80 auch den kleinsten durchschnittlichen Ausstand je Abonnent (s. Kol. 9). Ihm folgen in mehr oder weniger günstiger Rangordnung die Aemter Interlaken bis Schaffhausen, dieses als letztes vor dem schweizerischen Mittel. Lugano, Solothurn und Baden stehen unter dem Mittel; Baden besetzt die viertletzte Stelle.

Kategorie V: bis 2000 Teilnehmer.

Reihenfolge der Bewertung:

Liestal	im	2. Rang
Frauenfeld	"	7. "
Brugg	"	9. "
Langenthal	"	15. "
Davos-Platz	"	18. "
St. Moritz	"	22. "
Arosa	"	25. "
Wohlen, Aarg.	"	28. "
Chiasso	"	30. "
Locarno	"	35. "
Grenchen	"	36. "
Bellinzona	"	37. "

Diese letzte Gruppe umfasst, mit zwei Ausnahmen, nur Betriebsämter, deren Taxbezugsgebiet räumlich beschränkt ist. Diese Aemter sollten normalerweise

einen günstigen Rang einnehmen. Sowohl die Baufiliale St. Moritz als auch die Betriebsämter Arosa, Wohlen und Chiasso stehen aber unter dem schweizerischen Mittel; Bellinzona, Locarno und Grenchen besetzen die drei *letzten* Plätze der Tabelle.

Das Total der im Jahr 1933 von den Abonnenten erhobenen Gebühren übersteigt den Betrag von 91 Millionen. Die durchschnittliche Erhebung je Abonnent für jedes einzelne Taxbezugsamt ist aus Kol. 12, die Klassierung aus Kol. 13 ersichtlich. Beim errechneten schweizerischen Mittel von Franken 379.— weist Arosa mit Fr. 653.— die höchste, Frauenfeld mit Fr. 269.— die niedrigste durchschnittliche Gebührenerhebung auf. St. Moritz steht an 2., Davos an 4. Stelle. Die Klassierung der drei Bündner Hotelzentren in den ersten Rängen ist dem Umstände zuzuschreiben, dass diese Plätze mit einer mehr oder weniger geringen Teilnehmerzahl — Arosa ist mit 415 Abonnenten das kleinste Netz — verhältnismässig viele Grossabonnenten zählen.

Wenn aber die Handels- und Industriestädte Zürich und Basel mit über 40,000 und über 20,000 Abonnenten den dritten und fünften Platz belegen, so dürfte den Angaben der Kolonnen 12 und 13 zu entnehmen sein, dass Handel und Industrie an der Erhöhung der durchschnittlichen Gebühreneinnahme pro Abonnent einen beträchtlichen Anteil haben.

Mise en compte des conversations.

La perception des taxes est mensuelle; elle doit avoir lieu aussi rapidement que possible. Plus vite on pourra envoyer les factures, plus tôt aussi on pourra recharger, puis bloquer, et éviter ainsi que des usagers insolubles ne continuent à téléphoner gratuitement. Les conversations internationales, devenues plus fréquentes, augmentent sensiblement les comptes.

Comme, en tout état de cause, la Suisse paie aux administrations étrangères leurs parts de taxe, il s'agit d'éviter que ne se produisent non seulement un manque à gagner mais une dépense appréciable.

L'intérêt des montants à encaisser n'est pas négligeable non plus. Naguère, on cherchait à gagner du temps en attribuant un renfort de plusieurs



Fig. 1. Bureau de la comptabilité.



Fig. 2. Salle des machines et appareil de projection des films photographiques des compteurs.

agentes au service de la comptabilité, durant les premiers jours du mois. Cette manière de faire avait l'inconvénient de compliquer l'établissement de l'horaire de la centrale, où l'emploi du personnel ne pouvait plus être réparti sur l'ensemble du mois; une diminution importante des présences à une époque déterminée rendrait l'exploitation impossible.

Puisqu'il est exclu de disposer d'une main-d'œuvre supplémentaire nombreuse au moment du relevé des compteurs, du bouclage des comptes, de l'établissement et de l'envoi des factures, il fallait rechercher le moyen de répartir la besogne sur toute la durée du mois. On y est partiellement parvenu en préparant à l'avance tout ce qui peut faciliter les opérations pendant la période des comptes, c'est-à-dire en additionnant les tickets, en dressant les relevés de taxes, en faisant boucler, dans le plus court délai possible, les comptes des abonnements et des installations, du télégraphe, de la radio et de la caisse. Puis, en dotant chaque agente-comptable d'une petite machine à calculer, en utilisant des machines à additionner électriques et écrivantes, on est arrivé à accélérer le travail et à intensifier le rendement du personnel.

Ce personnel est divisé en deux équipes. L'une, composée d'agents „spécialistes“, pouvant produire un travail demandant des connaissances et de l'attention, s'occupe des conversations internationales et de service, des stations publiques, des bureaux de postes, en résumé, de tous les travaux présentant quelques difficultés. Ceci permet à l'autre équipe, débarrassée de soucis, de travailler très vite et de fournir un grand rendement. Le personnel de cette catégorie classe les tickets interurbains, effectue les additions, établit les bulletins de versement et les bordereaux. Cette équipe „de course“ ne doit rencontrer aucun obstacle, tous les travaux des spécialistes ayant préparé la route.

Enfin, la photographie des compteurs dans les centrales, suivie de la projection des films, a fait gagner un temps précieux. Elle apporte simultanément une assurance absolue quant à l'exactitude des chiffres relevés.

L'ensemble des mesures appliquées, tant en ce qui concerne la répartition rationnelle du travail que les moyens comptables et techniques utilisés, permet, à Lausanne, de commencer assez régulièrement la consignation de 15,500 factures le 7—8, pour la terminer le 10—11 du mois qui suit l'échange des conversations.

Renner.

Avec des millions, on fait des canaux, des chemins de fer, des télégraphes, des engins de guerre, des usines, des églises et des écoles, tout enfin, excepté des hommes.

G.-M. Valtour.